

LOGOTYPE ARCADI ÎLE-DE-FRANCE

MINI CHARTE POUR LES PARTENAIRES

Le logotype est l'élément identifiant fort de l'identité visuelle, porteur à la fois d'information et de symbolique. C'est grâce à lui que l'entité est reconnaissable. Chaque logotype est placé dans un cartouche blanc avec un filet gris, cela compose le « bloc-marque ». **La disposition, les couleurs et les proportions des éléments de ce bloc-marque** ont été soumis et validés par les différents organismes. Il **ne doit en aucun cas être modifié**. Son utilisation est tenue à des règles précises, expliquées dans cette charte.

1 / TAILLE

Lorsqu'il est seul, nous préconisons que la largeur du bloc-marque soit de 15% par rapport à celle du support. S'il est associé à d'autres logos, vous pouvez descendre à 10%. Dans tous les cas, sa taille ne doit jamais être inférieure à 1 cm.



2 / COULEURS ET FOND

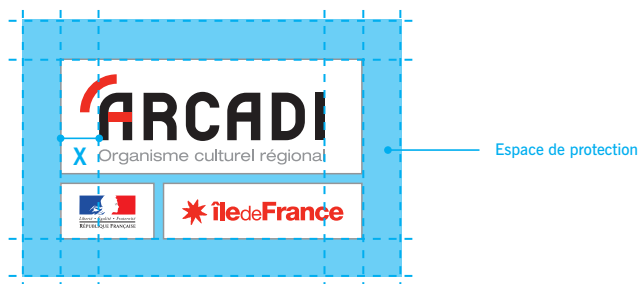
Les fonds des 3 cartouches qui composent le bloc-marque sont toujours sur fond blanc avec un cadre gris. Cela permet de le positionner sur tous les types de fonds (blanc, noir, de couleurs...).

Le bloc-marque est disponible en rvb pour les utilisations sur écran, en quadri pour les impressions couleur et en niveau de gris pour les impressions en noir et blanc.



3 / PLACEMENT

Un espace de protection équivalent à l'espace « X » compris entre le cadre gris et le début du « A » du logo Arcadi doit toujours être respecté afin de garantir la lisibilité et l'intégrité du bloc-marque.



3 / UTILISATION

Toute utilisation de ce bloc-marque doit impérativement être soumise à validation auprès d'Arcadi, bat@arcadi.fr.
Contact service communication : communication@arcadi.fr